

MAIRIE DE SAINT JULIEN-AUX-BOIS

1, place du souvenir

19220 ST JUIEN AUX BOIS

Tél.: 05.55.28.25.49 Fax: 05.55.28.31.97 St-julien.mairie@wanadoo.fr

Compte-Rendu du Conseil Municipal du 25 Février 2022

Date de la convocation : 17 Février 2022

Session ordinaire

Présents: Mme Martine LAVERGNE, Maire:

Mmes DUCATEL, Annick, , Mr COMBE Emmanuel , DUPONT Maryline , Adjoints,

, Mrs MASQUELIER Didier, GIRE Pierre, JALADIS Gaétan, ALIX Jean Yves

Absents: Mr Victor FOURTET, Mme MOREAU Sophie, DA FONSECA Isabelle

Procurations de vote : Mme DA FONSECA Isabelle à GIRE Pierre

Secrétaire de séance : Mme DUPONT Maryline

Mme le Maire ouvre la séance à 20H40

ORDRE DU JOUR

1/ CONTRAT D'ASSURANCE A RENOUVELER

Mme le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal qu'il est nécessaire de renouveler les contrats d'assurance à partir du 1^{er} avril 2022.

Les prestations incluses dans ces contrats comprennent la responsabilité civile, auto collaborateurs, protection juridique, protection fonctionnelle, véhicules, dommages aux biens.

Deux prestataires ont été mis en concurrence :

- --GROUPAMA pour un montant de 6443.74 €
- --CACF/ SMACL pour un montant de 5576.89 €

Après avoir étudier l'analyse des différentes propositions, et à l'unanimité des membres présents le Conseil Municipal :

- --Choisit la proposition du CACF/SMACL pour un montant annuel de 5576.89 €
- --Précise que ce contrat est conclu jusqu'en 2027 avec possibilité de résiliation avec préavis de 4 mois.

2/COMPLEXE SPORTIF CHOIX DES ENTREPRISES

Mme le Maire

- rappelle au Conseil Municipal les délibérations 20210047 et 20220001 acceptant la réalisation d'un terrain multisports complexe sportif.
- informe qu'après consultation, les entreprises suivantes ont déposé une offre :

Lot 1 création de la plateforme

--Entreprise TERRACOL / 21575.00€ HT soit 25 890.00 € TTC
--Entrprise BERGHEAUD : 18 732.50 € HT soit 22 479.00€ TTC

Lot 2 Mise en place d'un terrain multisports

--AUVERGNE SPORTS: 38 433.52 €HT soit 46 120.22 € TTC --OVAL COLLECTIVITES: 36276.00€ soit 43 531.20 € TTC

Après avoir effectué l'analyse technique des différentes propositions,

A l'unanimité des membres présents le Conseil Municipal:

---Retient les entreprises suivantes :

-Lot 1 création de la plateforme

--Entreprise BERGHEAUD . 18 732.50 € HT soit 22 479.00€ TTC

-Lot 2 Mise en place d'un terrain multisports

- --AUVERGNE SPORT : 38 433.52 € HT soit 46 120.22 € TTC
- ---Charge Mme le Maire d'effectuer toutes les démarches nécessaires en vue de la réalisation de ce projet

3/ACQUISITION D'UN DEFIBRILLATEUR

Mme le Maire,

Conformément à l'article L.123-5 du Code de la construction et de l'habitation, les établissements recevant du public sont tenus de s'équiper d'un défibrillateur automatisé externe, visible et facile d'accès.

--Après consultation, voici les propositions reçues:

A CŒUR VAILLANT : 1950 € TTC SECURIMED : 2272 € TTC SECURIMED : 2434.80 € TTC SECURIMED : 2575.20 €TTC

A l'unanimité des membres présents le Conseil Municipal après avoir étudier les différentes propositions :

- --Choisit la proposition de la société A CŒUR VAILLANT pour un montant TTC de 1950 €.
- --Autorise Mme le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires pour cette opération.

4/ CHOIX ECLAIRAGE PUBLIC WC PUBLICS

Pas de délibération (en attente de devis)

Fin de la séance 22h30

Le Maire